



Parc national
des Ecrins

Gestion des subventions 2024

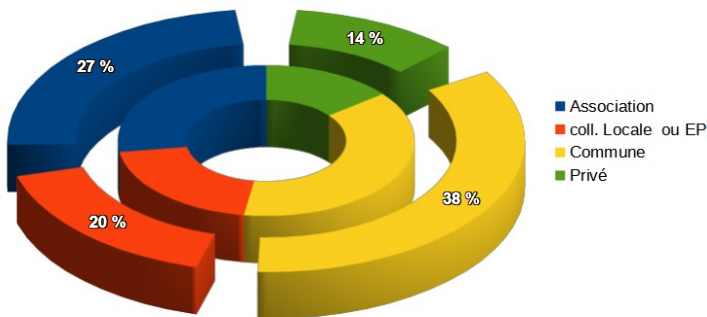
Les subventions attribuées

28 opérations ont bénéficié d'une subvention en 2024. C'est moins que les années précédentes, en nombre et en montant. L'enveloppe d'intervention de 160000 euros a été utilisée à hauteur de 65 %. Le montant attribué en 2024 est de 104 865 €.

Il est en baisse de 46 % par rapport à la moyenne des attributions des dix dernières années (soit 1,5 millions d'euros de subvention pour 382 projets d'un montant d'opérations de 12,6 millions d'euros).

Rappel des règles d'attribution Tous les projets répondant à une mesure de la charte sont éligibles. Le Parc national intervient à hauteur de 25 % maximum dans le cas de travaux et jusqu'à 50 % dans le cas d'études. Pour les projets d'un montant total inférieur à 1 000 € HT, le taux de subvention peut atteindre jusqu'à 80 % du coût total du projet. Les événements récurrents sont aidés la 1ère année.

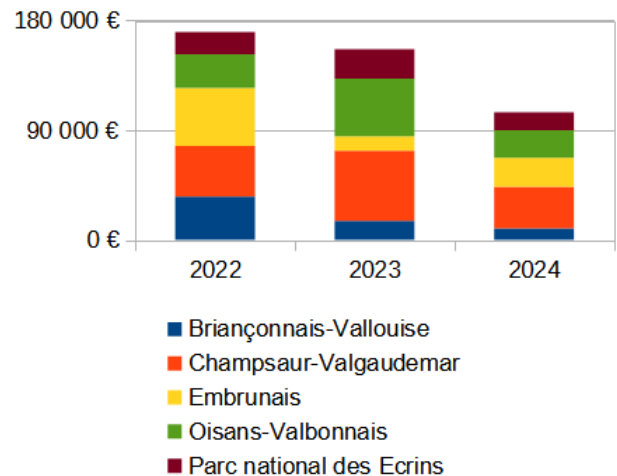
Répartition des subventions par types de bénéficiaires



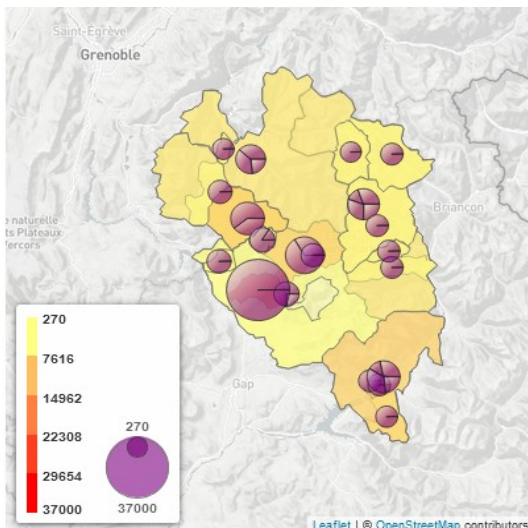
Les communes, collectivités locales ou EPCI sont les bénéficiaires de la plus grande part, en montant, avec près des 2/3 de l'enveloppe leur revenant.

Les associations ont connu une belle dynamique et on compte des projets privés structurants : toiture dans le hameau de Dormillouse ; certification pour l'agriculture biologique de plusieurs fermes ou produits du territoire.

Répartition par secteurs du Parc national des subventions allouées ces 3 dernières années



Carte de répartition et de proportion des aides dans le territoire du parc national pour 2024

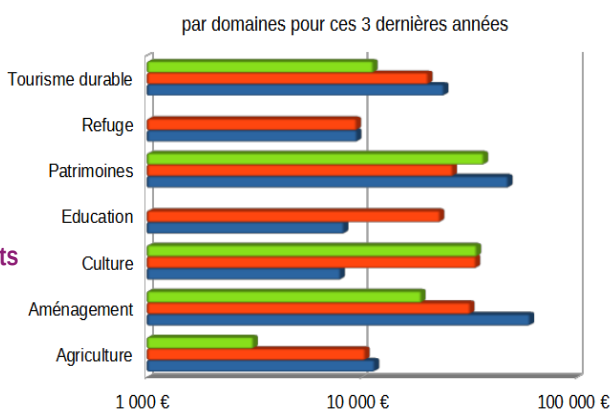


Le montant moyen des aides est de 3745 € allant de 270 € à 19 682 €

Les subventions vont à tout le territoire

de nombreux projets concernent le cœur du parc

Répartition des aides du programme d'actions de la charte



Les subventions allouées restent bien réparties sur le territoire et dans les secteurs.

Plusieurs projets concernent le cœur de Parc (patrimoine bâti à Dormillouse, navette du Gioberney, village d'alpinisme au Désert de Valjouffrey, aménagement du hameau de Molines, 60 ans du GR54 et topo en anglais sur les cascades de glace).

Les patrimoines et la culture sont les domaines les plus soutenus. Les réalisations sont variées : agriculture, alpinisme, naturalisme, histoire, paysages, spectacles. Elles rayonnent sur tout le territoire démontrant une culture vivante et singulière qui permet de sensibiliser les différents publics.